

Lettre aux parents d'élèves des classes de CM2  
des établissements scolaires du premier degré

Madame, Monsieur,

Dans le souci d'assurer à tous les élèves de CM2 une égalité de traitement dans leur démarche d'inscription en Section Internationale ou Section Anglais + de 6<sup>ème</sup> au collège Charles III, j'ai souhaité que soient clarifiées les modalités d'accès aux dites filières.

L'ambition est d'offrir à chaque élève qui le souhaite, quelle que soit la filière d'enseignement d'anglais qu'il a suivie dans le premier degré, la possibilité de se présenter à un test de positionnement permettant d'évaluer sa capacité à suivre les enseignements linguistiques dispensés dans chacune des filières, en fonction de son niveau de langue à l'oral et à l'écrit.

Un travail de collaboration entre les différents acteurs du premier et du second degré de ma Direction et des établissements scolaires de la Principauté a permis l'élaboration de ces modalités renouvelées.

Afin de les porter à votre connaissance, deux réunions d'information à distance vous sont proposées, au choix, en fonction de vos disponibilités et de vos contraintes :

**Le mardi 25 janvier 2022 de 12h30 à 13h30 ;**

**Le lundi 31 janvier 2022 de 18h30 à 19h30.**

Ces réunions d'information consisteront, dans un premier temps, à présenter la procédure d'accès aux différents parcours linguistiques enrichis du collège Charles III en classe de 6<sup>ème</sup> applicable dès cette année (Section Internationale, Section Anglais +) et, dans un second temps, à répondre aux questions en lien avec cette procédure.

Un lien de connexion aux webinaires vous sera transmis par courriel par l'établissement scolaire de votre enfant. Un tutoriel détaillant les instructions de connexion est en outre joint au présent courrier.

Cette procédure renouvelée s'inscrit dans une démarche de transparence, de lisibilité et d'harmonisation, qui guidera l'analyse de chaque demande d'accès en Section Internationale et Section Anglais + de 6<sup>ème</sup>.

Ma Direction se tient à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse suivante : [denjs@gouv.mc](mailto:denjs@gouv.mc).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le Commissaire Général chargé  
de la Direction de l'Éducation Nationale,  
de la Jeunesse et des Sports

  
Isabelle BONNAL

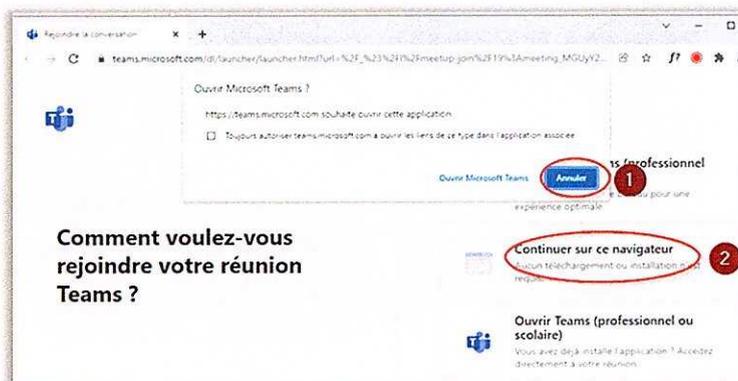
13 janvier 2022

## [Tutoriel] Participer à la web conférence

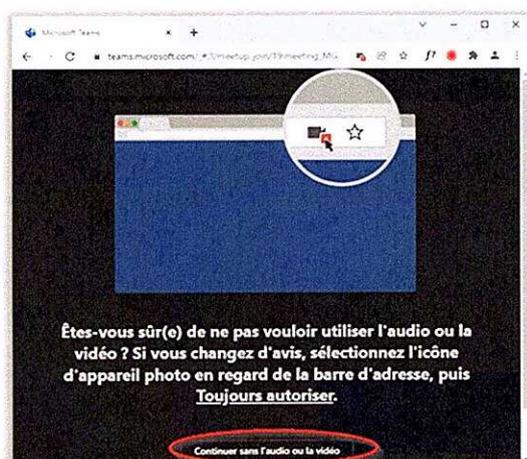
1. Cliquez sur le lien de participation reçu. Un navigateur internet s'ouvre automatiquement et affiche l'un des deux écrans suivants :



2. La fenêtre « Ouvrir Microsoft Teams ? » (2<sup>ème</sup> écran) n'apparaît pas systématiquement. Si elle apparaît, cliquez d'abord sur le bouton Annuler, puis, pour accéder à la web conférence, sur le lien Continuer sur ce navigateur :



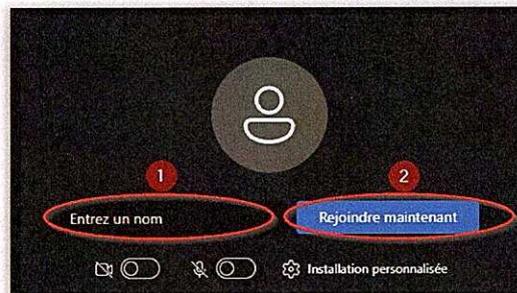
3. Cliquez sur le lien Continuer sans l'audio ou la vidéo ; en effet, tous les participants participeront à la réunion avec le micro et la caméra éteints mais pourront interroger les intervenants à travers le chat :



4. Cliquez sur le bouton *Rejoindre maintenant* :



5. Saisissez vos nom et prénom (ou un patronyme) pour rejoindre la réunion en tant qu'invité, puis cliquez sur le bouton *Rejoindre maintenant* :



6. Il ne vous reste plus qu'à patienter jusqu'au début de de la réunion :



7. Pendant la réunion, il vous sera possible de poser des questions par Chat aux intervenants. En passant la souris sur votre écran, vous verrez apparaitre la barre de contrôle de réunion ; cliquez sur l'icône *Afficher la conversation* puis saisissez votre question dans la zone réservée à cet effet dans la partie droite ; une réponse vous sera apportée en fin de conférence :

